



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 27
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 2

Délibération N° : 23.068/I

OBJET : DESIGNATION DES ELUS AUX CONSEILS D'ECOLES

SEANCE DU 27/06/2023

LE MARDI VINGT-SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H08, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Nathalie MAGNIN,
Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI,
Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Franck PEROIS,
Monsieur Manuel DE CARVALHO, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI,
Monsieur Eric BASSET, Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL,
Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

ABSENTS EXCUSES :

Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Monsieur Lionel SENTENAC a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Madame Nathalie ALCARAZ a donné pouvoir à Madame Elisabeth FALOU,
Madame Christie GEY a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER, à son départ à 21h42
Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Arnaud DEGEN a donné pouvoir à Madame Agnès BONAFIOUS

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tel : 01 69 39 59 59 Fax : 01 60 46 30 59 Courriel : mairie@ville-brunoy.fr www.brunoy.fr

Service de la Mairie - Direction des Services Municipaux

SEANCE DU 27/06/2023

OBJET : DESIGNATION DES ELUS AUX CONSEILS D'ECOLLES

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles D411-1 à D411-6,

VU les délibérations du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 relatives à l'installation du Conseil municipal,

CONSIDERANT que deux élus, dont le maire, sont membres de droit au sein d'un Conseil d'école, instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles,

CONSIDERANT la nécessité de répartir cette représentation sur plusieurs membres du Conseil municipal en raison du nombre d'établissements scolaires sur la ville et de la périodicité de cette instance,

CONSIDERANT les candidatures de :

- Monsieur Jérôme MEUNIER : Conseils de l'école maternelle du Sauvageon et de l'école élémentaire des Mardelles,
- Monsieur Timotée DAVIOT : Conseils de l'école primaire Talma,
- Madame Nathalie MAGNIN : Conseils des écoles Ombrages élémentaire, des Bosserons maternelle et Soullins maternelle,
- Monsieur Nicolas DOHIN : Conseils des écoles maternelle et élémentaire Robert-Dubois,
- Monsieur Guillaume PEYTAVIN : Conseils des écoles maternelles de la Sablière, Vigne des Champs et Champfleuri, et de l'école élémentaire Jean Merlette,
- Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON : Conseils des écoles maternelle et élémentaire du Chêne.

Sa Commission Solidarité, Famille et Education entendue,

SEANCE DU 27/06/2023

OBJET : DESIGNATION DES ELUS AUX CONSEILS D'ECOLES

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DETERMINE, outre le Maire membre de droit, à 6 le nombre de représentants du conseil municipal amenés à siéger aux conseils des écoles de la ville.

ARTICLE 2 : PROCEDE à la désignation de ces 6 membres élus selon la répartition suivante :

- Monsieur Jérôme MEUNIER : Conseils de l'école maternelle du Sauvageon et de l'école élémentaire des Mardelles,
- Monsieur Timotée DAVIOT : Conseils de l'école primaire Talma,
- Madame Nathalie MAGNIN : Conseils des écoles Ombrages élémentaire, des Bosserons maternelle et Soullins maternelle,
- Monsieur Nicolas DOHIN : Conseils des écoles maternelle et élémentaire Robert-Dubois,
- Monsieur Guillaume PEYTAVIN : Conseils des écoles maternelles de la Sablière, Vigne des Champs et Champfleuri, et de l'école élémentaire Jean Merlette,
- Madame Lucrece BOUSSAÏD BINAZON : Conseils des écoles maternelle et élémentaire du Chêne.

ARTICLE 3 : DIT que les membres du Conseil municipal ci-dessus désignés, sont autorisés à siéger auxdits conseils d'école pour toute la durée du mandat.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 27/06/2023

OBJET : DESIGNATION DES ELUS AUX CONSEILS D'ECOLES

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 28/06/2023

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 30/06/2023

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.068/1

Objet de l'acte : DESIGNATION DES ELUS AUX CONSEILS D'ECOLES

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230627-BRU_DE_22863_1-DE

Date de l'acte : 27/06/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22863_1

Date de réception en Préfecture : 29 juin 2023